UGSEL GIRONDE

CIRCULAIRE D'INFORMATION



FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277, rue Saint-Jacques – 75240 PARIS cedex 05
Tél. 01 44 41 48 55
Site UGSEL : www.ugsel.org

UGSEL Éduquer... tout un sport ! | Crédit Mutuel | CASAL SPORT | enseignement catholique | MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE | MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Correspondance UGSEL GIRONDE
Renseignements : crossnational2026.ugsel33@gmail.com
En cas d'urgence, à partir du mardi matin, vous pouvez contacter Audrey BLOCHET au 06.52.68.29.53

ACCUEIL ADMINISTRATIF

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, la récupération des tickets repas et l'accueil sportif (présentation des licences et récupération des dossards - voir partie **accueil sportif**)

Le jeudi 10 décembre **de 17h00 à 19h00 ➔ Ensemble scolaire Assomption Sainte Clotilde, 370 Bd du Président Wilson à Bordeaux.**

Possibilité de repérage du parcours, à 1h en voiture du lieu d'accueil le jeudi soir, à partir de 17h.

et le vendredi 11 décembre de **à partir de 8h30 ➔ Plaine des Sports, 21 route de la Garosse - 33250 Saint Sauveur**

- **Vous devez vous acquitter de vos droits d'engagement.**
- **Les dossards doivent être récupérés au plus tard 1 heure 30 avant la course.**
- **Aucun dossard ne pourra être récupéré après 13h00, y compris pour les courses après 14h30.**

LIEU de la COMPETITION et ACCES

Site de compétition : Plaine des Sports la Garosse
21 route de la Garosse
33250 Saint Sauveur

Chaque établissement doit prévoir un éventuel abri en cas d'intempéries.

NAVETTE GARE PAUILLAC - SITE DE COMPETITION

Le site de la compétition est accessible en transport ferroviaire depuis la Gare St Jean de Bordeaux. **Toutefois, seuls deux horaires de TER (ligne 42) permettent actuellement de rejoindre le lieu de l'événement :**

- 7h29 avec une arrivée à la gare de Pauillac à 8h34
- 8h59 avec une arrivée à la gare de Pauillac à 10h04

Attention : des retards ou des suppressions de trains peuvent occasionnellement survenir.
Depuis la gare de La Garosse, il est nécessaire de prévoir un acheminement jusqu'au site de la compétition. À cet effet, les délégations devront organiser une navette par leurs propres moyens.
Liste de prestataires en annexe.

HEBERGEMENT

Il est à prévoir par vos soins (liste en annexe).

RESTAURATION

Diner du jeudi soir : réservation obligatoire via le questionnaire de participation (repas chaud au tarif de 10 €).
La restauration se fera sur le lieu d'accueil : Ensemble scolaire Assomption Sainte Clotilde, 370 Bd du Président Wilson à Bordeaux.

Les mini-bus pourront stationner dans l'enceinte de l'établissement (accès via la rue Sainte Germaine). Les bus de tourisme pourront déposer les élèves devant l'établissement (arrêt minute au 370 bd Président Wilson) et devront rejoindre le Parc Bordelais pour y stationner (accès : rue du Bocade).

Déjeuner du vendredi midi : réservation obligatoire via le questionnaire de participation (repas chaud au tarif de 10 €)
Pâtes avec sauce au choix + gâteau au chocolat réalisés par un traiteur d'Hourtin

Diner du vendredi soir : réservation obligatoire via le questionnaire de participation (panier repas au tarif de 7 €)
Sandwich « jambon-fromage ou fromage », chips, compote et madeleine réalisés par le même traiteur*

Réservation des repas avant le jeudi 3 décembre 14h00.

A la buvette, accès libre sans réservation : hot-dog, boissons, crêpes, gâteaux et friandises.

TEMPS PASTORAL

Un temps pastoral aura lieu lors de la remise des récompenses de 13h15.

DROITS D'ENGAGEMENT

10 € par élève

Pour rappel, les droits d'engagement doivent être réglés pour tout élève apparaissant sur la liste des qualifiés et sur la liste des inscrits du Relais Inclusif sur Usport.

En cas d'absence de confirmation de participation via le questionnaire dédié, les droits d'engagement sur place seront de **20 €** par élève.

REMBOURSEMENT

En cas d'absence d'un ou plusieurs engagements et/ou participants, **aucun frais ne seront remboursés**.

QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION

Il n'y a plus de format papier. Le questionnaire est dorénavant à compléter en ligne.
Lien vers le questionnaire de participation (1 questionnaire par AS) :

QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION CROSS NATIONAL 2026-2027

Pour pouvoir commander les repas : questionnaire à compléter impérativement avant **le jeudi 3 décembre 2026 14h00.**

Le règlement doit être effectué :

- Idéalement par **virement** en **indiquant le SIGLE + le NOM DE VOTRE ASSOCIATION SPORTIVE**

Titulaire : U G S E L GIRONDE

IBAN : FR76 3000 3043 0200 0500 4757 895

BIC : SOGEFRPP

Indiquer dans l'intitulé du virement : "*Cross 2026, nom association sportive, ville et N° département*"

- Sinon par **chèque** libellé à l'ordre de « UGSEL Gironde » remis sur place.

Tout questionnaire transmis implique une obligation de paiement au Comité Organisateur.

Par respect vis-à-vis des prestataires des repas, nous nous réservons le droit de refuser les questionnaires repas **non reçus au jeudi 3 décembre 2026 14h00.**

NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs des participants (professeurs d'E.P. S, parents et autres) ainsi que les Chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le lieu de restauration ou le site de compétition.
L'UGSEL Gironde décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller, ou les faire surveiller.
Dans le cadre du développement durable, il y aura des poubelles de tri sélectif.

PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2027 pour la participation aux Championnats de France UGSEL sera calculée au regard de 2 critères : le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS et la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.
L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS / délégations venant de loin et avec de nombreux élèves.

RECOMPENSES

Podiums individuels après chaque course.
Podiums par équipes ➔ voir programme général

SOUVENIR

Un souvenir sera remis à chaque participant.

BUVETTE

Sur place : boissons froides et chaudes, friandises, crêpes, hot-dog.

PARKING

Pour les cars, un dépose minute sera organisé sur le site afin de faire descendre les élèves. Les cars seront ensuite redirigés vers le parking sur les Quais de Pauillac.
Pour les minibus et les voitures, le stationnement se fera sur le site de la compétition dans la limite des emplacements disponibles.

LE VILLAGE EDUCATIF

Un village éducatif sera mis en place sur le site de la compétition.

CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un Championnat de France UGSEL implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page 10)

SERVICE MEDICAL

Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours.
Il est conseillé de se munir d'une trousse de première urgence facilitant une certaine forme d'autonomie dans la prise en charge des blessures bénignes.
En cas de nécessité, les urgences seront assurées par le comité organisateur.
Un poste de secours sera assuré sur place pendant toute la durée du championnat.

PHOTOS

Des photos seront prises lors de la compétition.
Les participants, ou leurs représentants légaux, autorisent expressément les organisateurs et l'UGSEL à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

UGSEL
GIRONDE

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

USPORT

Hormis pour le Relais Inclusif, il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport.
L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.
A la date limite fixée par l'UGSEL Nationale **(mercredi 25 novembre 2026)**, les qualifiées de chaque territoire seront remontés au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.
Pour cela, les territoires devront envoyer à g-brassart@ugsel.org, la liste des élèves qualifiés au titre de l'individuel ou du par équipes au plus tard le **jeudi 26 novembre 2026, 12h00.**
Les enseignants devront sur Usport :

- **Supprimer les élèves qualifiés au Championnat de France UGSEL mais qui ne participeront pas.**
- Modifier, si besoin, les participants par équipe et en relais.

COMPOSITIONS D'EQUIPES ET DES RELAIS

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions d'équipes et de relais pour le Championnat de France UGSEL à communiquer.

Les compositions des équipes et des relais sont celles apparaissant sur USPORT.
Elles peuvent être supprimées/complétées/modifiées par les enseignants EPS **au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le lundi 7 décembre 2026 à 11h00**.

Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées.
Les modifications d'équipe et de relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement). **Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquittement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveauté 24-25 cf article 15 des RG).**

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors de ce cadre.

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élève et licences encadrant seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire et permet d'obtenir les dossards tamponnés par l'UGSEL Nationale.

La vérification des licences **élèves** peut se faire sous 2 formes :

1) Soit jusqu'au **mardi 8 décembre 18h00** : sous forme dématérialisée depuis Usport. Le responsable des compétitions extraira toutes les licences élèves depuis la liste des inscriptions. Toutes les licences avec photos seront validées automatiquement.
   Aucun email n'est à envoyer !

2) Soit lors de l'accueil sportif de la compétition, licences avec photo.

La licence de l'encadrant sera vérifiée le jour de l'accueil.
En cas de non-présentation de la licence encadrant, les élèves de l'AS pourront participer mais seront classé(e)s « Hors Concours » jusqu'à la mise en conformité et présentation de la licence encadrant, sans effet rétroactif sur les résultats des courses déjà courues.

Les dossards ne seront donnés qu'après :

- Vérification de la licence de l'encadrant accompagnant les élèves,
- Vérification des licences élèves,
- Signature de la liste des participants individuels, par équipes et en relais fourni par les services nationaux,

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Spécifiques 2026/2027 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
Règlement Spécifique CROSS 2026-2027

Rappel arrivée des relais mixtes CJ : Seul le dernier relayeur peut franchir la ligne d'arrivée
En relais inclusif, les 4 élèves doivent franchir la ligne.

REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL

L'ensemble des membres du Bureau ainsi que Jean-Noël MELLERIN, Secrétaire Général

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANIMATION SPORTIVE

Audrey BLOCHET

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI, Didier PARIS, Ethan SIDI

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion : Alain GUENZI
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Responsables du Comité d'Organisation : Audrey BLOCHET et Claude DUBOURG
- Juge arbitre général : Serge RIGOT
- Juge arbitre parcours : Jean-Pierre GAUDIN + Arnaud PIGEON
- Juge arbitre départ + Juge arbitre zone de transmission relais : Olivier ROCK
- Juge arbitre arrivée : Jacques-Yves LEGRAND
- Jurys: UGSEL Gironde
- Chambre d'appel : Véronique BERTEL + Thierry BROUX + Guy MAUROUARD + Brigitte PETOT + Hélène PRAUD
- Jury zone de relais : Véronique BERTEL + Guy MAUROUARD + Annie LEGRAND + Hélène PRAUD
- Starter : Pascal BERGIRON + Fanch BRIHAULT
- Délégué Anti-Dopage : Guy MAUROUARD
- Speakers: Estelle AB DER HALDEN, Jeff GUIVARCH et Elodie YVEN
- Gestion chronométrage: Société Timepulse
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART
- Gestion du protocole : UGSEL Gironde
- Surveillance du site : UGSEL Gironde

TENUE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.
Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré.
Cf article 10 des RG.
Les athlètes d'une même équipe et d'un même relais doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil le jeudi soir ou le vendredi matin.
Les dossards seront pucés.
Les concurrents devront porter leur dossard sur la poitrine, attaché par 4 épingles. Le dossard sera composté lors du contrôle à la chambre d'appel. Après le compostage, tous les concurrents devront rester dans la zone de départ qui leur sera indiquée.
ATTENTION : tout dossard sans étiquette, avec la mauvaise étiquette ou non composté entraînera le non-classement de son titulaire.
Les dossards des élèves abandonnant doivent être donnés au secrétariat.

CJ : il sera fourni, pour les athlètes des courses individuelles, un dossard indiquant leur catégorie C ou J. Ce dossard sera à porter dans le dos.

Champions de Territoires : la CTN Athlétisme propose aux Territoires de remettre un dossard spécifique à leurs champions et championnes individuel(le)s lors de la remise des récompenses de leur compétition. Ce dossard n'est pas nominatif et n'a pas de numéro. Les Territoires sont libres d'utiliser une couleur, un drapeau de région ou tout autre visuel qui représente leur territoire. Ainsi, les élèves champions et championnes gagneront en visibilité lors du Championnat de France UGSEL en portant ce dossard supplémentaire dans le dos.

CHAMBRE D'APPEL

Les concurrents doivent se présenter en chambre d'appel 20 minutes avant l'horaire de départ de leur course.

ORGANISATION DES DEPARTS DES COURSES INDIVIDUELLES

Les qualifiés par équipes seront placés obligatoirement dans un box attribué par tirage au sort.
Les élèves sans équipe seront regroupés dans une zone dédiée.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.
Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un Championnat de France UGSEL suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

REMISE DES RECOMPENSES

La remise des récompenses ne se fera que sur le podium. En cas d'absence, aucune récompense ne sera remise.

Tout athlète obtenant une récompense (trois premières places individuelles, en équipes ou en relais) devra être présent sur le podium obligatoirement avec le maillot de son association sportive.

Les Champion(ne)s de France UGSEL devront obligatoirement porter le t-shirt champion sur le podium pour la photo officielle.

LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

Cf. Règlements Généraux Article 28.3

RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

Conformément au Titre V des Règlements Généraux :

Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS
Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES

UGSEL
Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique

PROGRAMME GENERAL

Jeudi 10 décembre 2026

17h00 - 19h00 : accueil administratif, sportif et convivial
Ensemble scolaire Assomption Sainte Clotilde, 370 Bd du Président Wilson à Bordeaux.
Téléphone : Directrice Départementale UGSEL Gironde : Audrey BLOCHET 06.52.68.29.53

A partir de 19h00 : diner, sur réservation, au restaurant scolaire de l'Assomptions Sainte Clotilde.

Vendredi 11 décembre 2026

A partir de 8h30 : accueil administratif et sportif sur le site de la compétition
Aucun dossard ne pourra être récupéré après 13h00

8h30 : accueil du jury
10h00 : réunion du jury au barnum « Ravitaillement » sur la ligne d'arrivée
11h00 : première course
11h00-14h00 : repas chaud (barnum restauration)
14h30-16h00 : retrait des paniers repas (barnum restauration)

COURSES A PARTIR DE 11H00

HORAIRES CATEGORIES DISTANCES (en mètres)

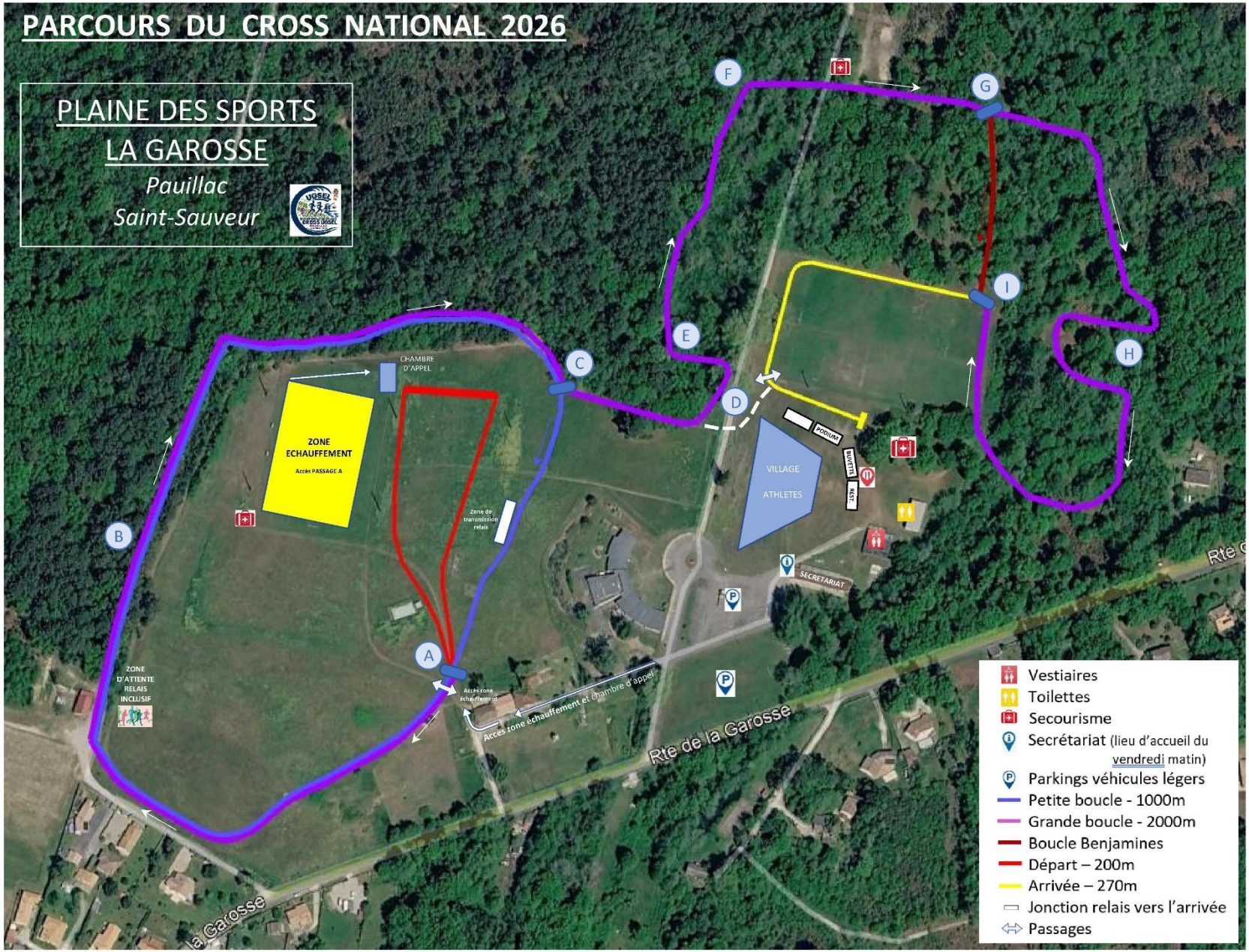
- 11h00 : 1ère course : Cadettes Juniors Filles – *Départ/ABCABCDEFGHI/Arrivée - 3470 m*
- 11h30 : 2ème course : Benjamines 2 – *Départ/ABCDEFGI/Arrivée - 1950 m*
- 11h50 : 3ème course : Benjamins 2 – *Départ/ABCDEFGHI/Arrivée -2470 m*
- 12h10 : 4ème course : Benjamines 1 – *Départ/ABCDEFGI/Arrivée - 1950 m*
- 12h30 : 5ème course : Benjamins 1 – *Départ/ABCDEFGHI/Arrivée - 2470 m*
- 12h50 : 6ème course : Minimes Filles 1 – *Départ/ABCDEFGHI/Arrivée - 2470 m*

- 13h15 : Podiums équipes (CJF BF1 BG1 BF2 BG2 MF1)
  Temps pastoral

- 13h40 : 7ème course : Relais mixtes – *Départ/ABC/zone relais + 2 fois ABC/zones relais + ABCD/arrivée - 1200m+2x1000m+1200m*
- 14h10 : 8ème course : Minimes Garçons 1 – *Départ/ABCABCDEFGHI/Arrivée - 3470 m*
  + Course Inclusive - *Départ/ABCABC/Arrivée - 2200m*
- 14h40 : 9ème course : Minimes Filles 2 – *Départ/ABCDEFGHI/Arrivée - 2470 m*
- 15h00 : 10ème course : Minimes Garçons 2 – *Départ/ABCABCDEFGHI/Arrivée - 3470 m*
- 15h30 : 11ème course : Cadets Juniors Garçons – *Départ/ABCABCABCDEFGHI/Arrivée - 4470 m*
- 16h00 : Podiums équipes (MF2, MG1, Relais mixte, MG2, CJG)

Les podiums individuels ont lieu à l'issue de chaque course.

Parcours du cross national 2026



CHARTE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive Ugsel, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune et l'adulte s'engagent à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant
L'accueil et la convivialité

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

UGSEL • Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique 277 rue Saint-Jacques • 75240 PARIS Cedex 05 • www.ugsel.org
M. 06 75 20 32 36. mail. d-paris@ugsel.org@ugsel.org